

Les lieux d'achat

GRANDES SURFACES SPÉCIALISÉES

Livres imprimés

72%

Livres audio physiques

56%

LIBRAIRIES

66%

55%

SITES INTERNET MARCHANDS

46%

52%



Livres numériques

64%



Livres audio numériques

69%

PLATEFORMES NUMÉRIQUES MAJEURES

SITES INTERNET DE GRANDES SURFACES SPÉCIALISÉES

44%

56%

SITES INTERNET DE LIBRAIRIES

34%

51%

Librairies et grandes surfaces spécialisées sont les points de vente physiques préférés des Français pour l'achat des livres imprimés et des livres audio physiques.

À noter que chez les lecteurs âgés de 15 à 24 ans, 40% ont utilisé le Pass culture pour acheter des livres imprimés, 41% des livres numériques, 43% des livres audio physique et 54% des livres audio numériques.



Plus d'emprunteurs et plus d'emprunts

Le nombre d'emprunteurs est en augmentation : 48% (+5 pts) des Français déclarent avoir déjà emprunté un livre en bibliothèque (tous supports confondus) :

- 50% des lecteurs de livres imprimés (+7 pts) en empruntent en bibliothèque (plus de 20 par an pour 1 emprunteur sur 5) ;
- 49% des auditeurs de livres audio physiques en empruntent également en bibliothèque (+ 8 pts)

Les grands lecteurs (plus de 20 livres lus par an) empruntent de plus en plus de livres. Les lecteurs de livres audio physiques sont eux aussi plus nombreux à emprunter des livres en bibliothèque (49% des Français) et parmi eux 13% empruntent plus de 20 livres par an.

5. Contenus des livres

La littérature reste la catégorie la plus lue pour 91% des lecteurs de livres imprimés et 83% des lecteurs de livres numériques, 73% des auditeurs de livres audio physiques et 83% des auditeurs de livres audio numériques. La jeunesse et l'éveil sont particulièrement écoutés sur les livres audio physiques.

Focus livre audio numérique

→ Le nombre d'auditeurs de livres audio numériques progresse de manière constante depuis plusieurs années (+ 800 000 en 2021).

6,6 MILLIONS d'auditeurs de livres audio numériques

→ Avec un profil plus masculin et plus jeune que la moyenne des Français qui lisent (39,2 ans contre 48,4 ans) ils consacrent beaucoup de leur temps aux activités numériques quel que soit le média. Le temps passé sur smartphone (+19 minutes par jour) et à regarder de la SVOD est en forte hausse (+22 minutes par jour).

→ Grands acheteurs de livres (tous supports confondus), favorisant la lecture de livres de science fiction et les mangas, les auditeurs de livres audio numériques se tournent de plus en plus vers des systèmes d'abonnement (31% des auditeurs sont abonnés à au moins une plateforme).

→ 56% des auditeurs de livres audio numériques utilisent les 4 supports (imprimé, numérique livre audio physique et numérique).

L'étude est consultable sur le site de chacun des trois organismes



Organisme de gestion collective dédié exclusivement au secteur du livre, la Sofia est administrée à parité par les auteurs et les éditeurs. Elle perçoit et répartit le droit de prêt en bibliothèque, la part du livre de la rémunération pour copie privée numérique ainsi que les droits numériques des livres indisponibles du XX^e siècle, auprès de ses 11 000 auteurs et 500 éditeurs adhérents. www.la-sofia.org



Avec plus de 720 adhérents, le Syndicat national de l'édition (SNE), organisation professionnelle des entreprises d'édition, représente les intérêts des éditeurs de livres publiés à compte d'éditeur. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe du prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. www.sne.fr



La Société des Gens de Lettres (SGDL) représente et défend les auteurs de l'écrit depuis 1838. Association reconnue d'utilité publique, elle soutient grâce à une équipe d'experts, 6 000 auteurs au quotidien en leur apportant un accompagnement individuel (conseil juridique, social, fiscal, formation, aide d'urgence). www.sgdl.org

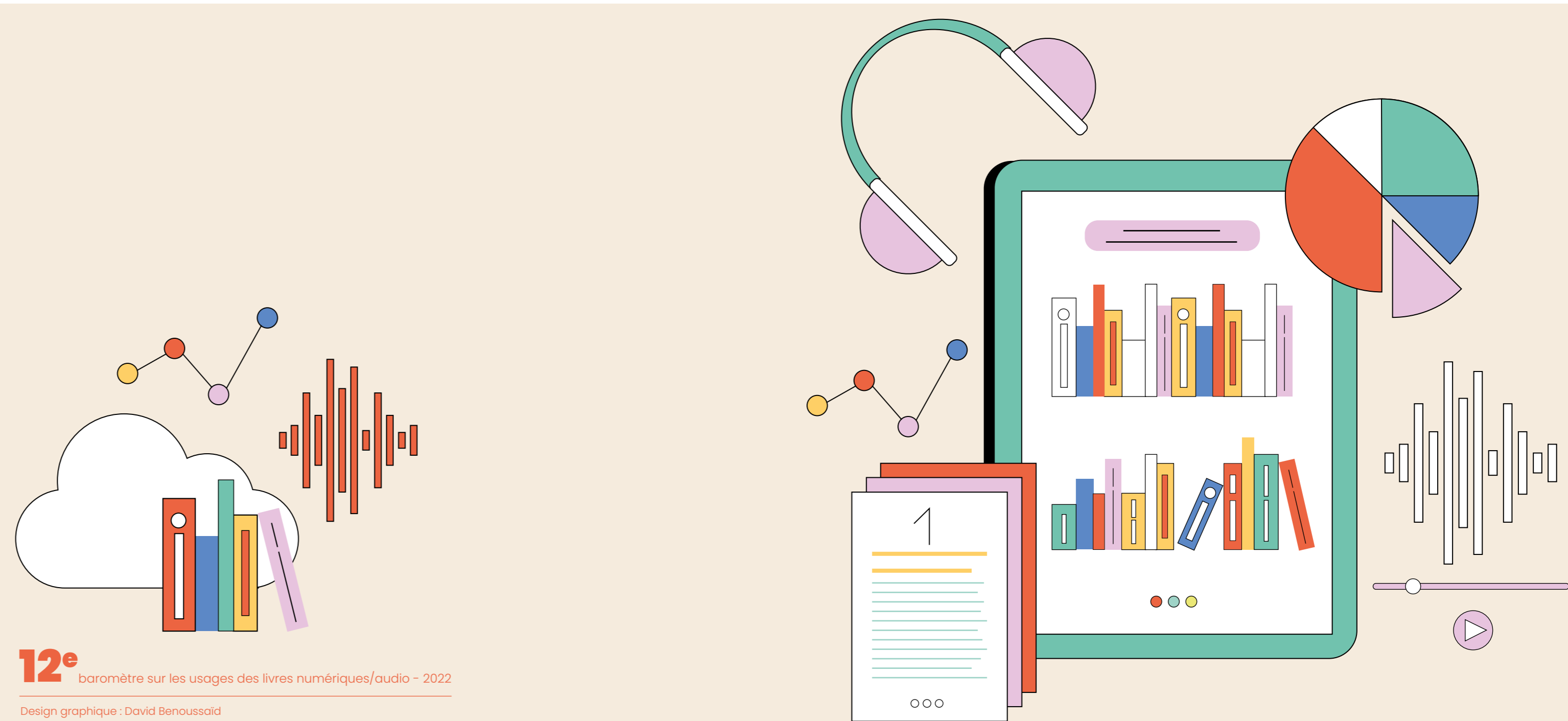
12^e baromètre sur les usages des livres numériques/audio - 2022

Design graphique : David Benoussaïd

12^e baromètre sur les usages des livres numériques/audio - 2022

Livres imprimés, numériques et audio :

Les usages d'achat et de lecture des livres imprimés, numériques et audio sur les douze derniers mois



Méthodologie

Cette enquête sur les usages du livre imprimé, numérique et audio a été menée par Médiamétrie, entre le 10 et le 14 janvier 2022 pour l'étude de cadrage permettant de mesurer la pénétration et le profil des lecteurs (interrogation par téléphone de 1997 Français de 15 ans et plus) et entre le 20 janvier et le 4 février 2022 pour l'étude approfondie des comportements et des attentes des lecteurs (interrogation en ligne auprès de 3 002 internautes de 15 ans et plus). L'étude distingue les livres imprimés, les livres numériques, les livres audio physiques (sur support CD) et les livres audio numériques.

1. Profils des lecteurs

Si le nombre de lecteurs reste globalement stable tous supports de lecture confondus, le livre audio numérique connaît une progression significative avec 800 000 nouveaux utilisateurs sur la période. Sur l'ensemble de la population, 25% des Français

de 15 ans et plus ont déjà lu un livre numérique, 15% d'entre eux ont déjà écouté un livre audio physique et 12% un livre audio numérique. À noter que les livres audio, physiques et numériques, attirent de plus en plus le lectorat masculin.

47,7 millions de lecteurs de livres imprimés

7,9 millions d'auditeurs de livres audio physiques

13,5 millions de lecteurs de livres numériques

6,6 millions d'auditeurs de livres audio numériques

Le nombre de petits lecteurs diminue chez les lecteurs de livres numériques et de livres audio (physiques ou numériques) au profit d'une augmentation du nombre de moyens et grands lecteurs. 22% des lecteurs de livres numériques sont de grands lecteurs.

Qui lit sur quel support

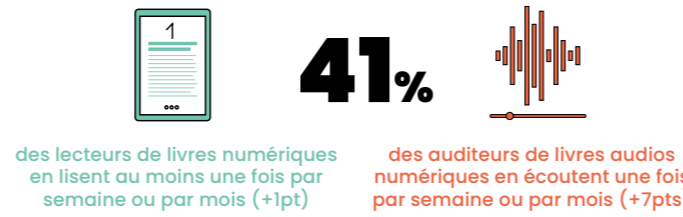
	Livres imprimés	Livres numériques	Livres audio physiques	Livres audio numériques
GRANDS LECTEURS (PLUS DE 20 LIVRES PAR AN)	25% ➖	22% ➕2pts	18% ➕7pts	15% ➖
MOYENS LECTEURS (DE 5 À 19 LIVRES PAR AN)	45% ➖	37% ➕4pts	34% ➕6pts	35% ➕7pts
PETITS LECTEURS (MOINS DE 5 LIVRES PAR AN)	30% ➖	41% ➖6pts	48% ➖14pts	50% ➖7pts
	100%	100%	100%	100%

2. Pratiques de lecture

La diversification des formats se poursuit : 3,7 millions de lecteurs, soit 7% de la population ont utilisé les quatre supports pour lire ou écouter un livre. La lecture est toujours très majoritairement considérée avant tout comme une activité de plaisir (plus de 80% des personnes interrogées, tous supports confondus), réalisée principalement au domicile. S'agissant du livre audio numérique, les notions de parentalité et de praticité sont particulièrement mises en avant. Les livres sont souvent écoutés avec les enfants et en voiture.

Le fait que seuls 52% (-5 pts) des auditeurs de livres audio physiques en aient écouté un il y a moins d'un an, traduit vraisemblablement le début d'un véritable basculement du livre audio physique au profit du livre audio numérique.

Après une forte hausse en 2020, les habitudes des lecteurs se maintiennent sur tous les supports à l'exception du livre audio numérique qui poursuit sa progression. La fréquence d'écoute des livres audio est en hausse chez les auditeurs assidus et réguliers (+6 points pour le livre audio physique et +7 points pour l'audio numérique).



Les lecteurs de livres numériques et les auditeurs de livres audio numériques et physiques déclarent lire/écouter plus de livres qu'avant : 30% des lecteurs de livres numériques lisent plus de livres qu'avant et 20% des auditeurs de livres audio physique et 27% pour l'audio numérique affirment écouer plus de livres qu'avant.

4. Acquisitions des livres

L'achat neuf reste très largement le mode d'obtention privilégié pour les livres imprimés (95%) et les livres audio physiques (62%), les achats d'occasion étant cités par 66% des répondants pour le livre imprimé et 39% pour le livre audio physique. Le prêt en bibliothèque est cité comme mode d'obtention par la moitié des lecteurs.

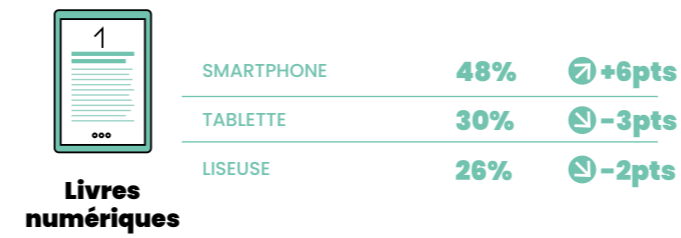
Mode d'obtention des livres physiques

	Livres imprimés	Livres audio physiques
ACHAT NEUF	95%	62%
ACHAT D'OCCASION	66%	39%
PRÊT EN BIBLIOTHÈQUE	50%	47%
CADEAU	66%	47%

3. Équipements de lecture

Le smartphone est l'équipement prédominant pour l'écoute des livres audio numériques et devance encore plus nettement (+6 pts) les autres outils de lecture pour le livre numérique, au dépend de la tablette et de la liseuse. Il est l'équipement le plus utilisé mais aussi préféré pour la lecture de livres numériques et l'écoute de livres audio numériques (+8 pts).

Les équipements privilégiés par les lecteurs de



S'agissant des livres numériques, le « gratuit légal » est le mode d'obtention le plus souvent cité par les personnes interrogées (69% pour le livre numérique, 59% pour le livre audio numérique), suivi du paiement à l'acte (61% et 55%). Le prêt numérique est cité par 31% des répondants pour le livre numérique et 41% pour l'audio numérique.

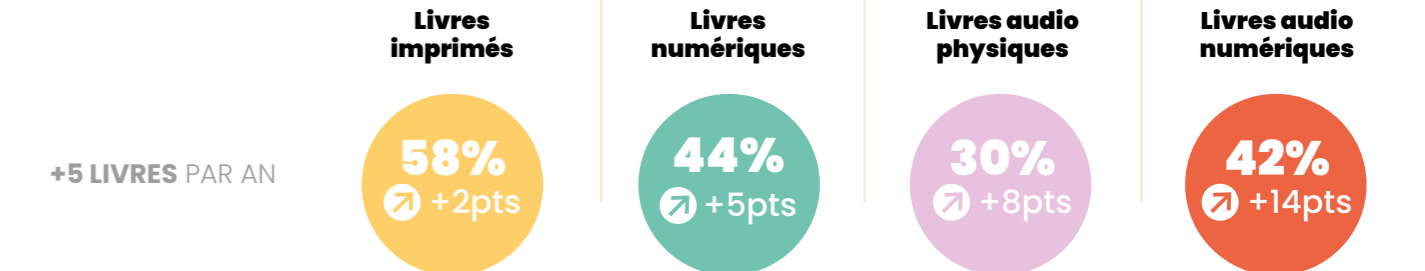
Mode d'obtention des livres numériques

	Livres numériques	Livres audio numériques
GRATUITEMENT LÉGALEMENT	69%	59%
PAIEMENT À L'ACTE (TÉLÉCHARGEMENT)	61%	55%
PRÊT NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE	31%	41%
CADEAU	32%	41%

En 2021, l'augmentation de la fréquence de la lecture semble se répercuter sur les achats de livres. Plus d'un lecteur de livres numériques sur quatre (27%) achète plus de livres numériques qu'avant. S'agissant du livre audio, 28% des auditeurs de livres audio numériques et 19% des auditeurs de livres physiques en achètent plus qu'avant.

Le nombre de livres achetés a connu une augmentation, tous supports confondus. Le budget consacré à la pratique de la lecture a lui aussi progressé : les lecteurs sont 37% à déclarer dépenser plus de 100 euros par an pour les livres imprimés, 18% pour les livres numériques, 13% pour les livres audio physiques et 19% pour les livres audio numériques. Enfin, cette année encore, le nombre de lecteurs achetant plus de 5 livres par an est en hausse.

Nombre d'achats annuels



Le téléchargement légal

(payant ou gratuit) reste le mode d'obtention prioritaire pour les lecteurs de livres numériques.

Parmi les lecteurs de livres numériques, **65%** déclarent télécharger légalement et de manière payante (+8 points).